



LE PAYS HORLOGER

PETR DU PAYS HORLOGER

- ZA du Bas de la Chaux - 16 Rue des Dolines -
BP 13100
25503 Morteau Cedex

COMITÉ DU PETR

Réunion du Jeudi 04 Juin 2020 à Maîche à 19h00

- Compte-rendu -

Présents :

- Mesdames Dominique Mollier, Catherine Rognon, Christelle Vuillemin.
- Messieurs Jean-Marie Binétruy, Cédric Bôle, Jean-Pierre Frigo, Samuel Houser, Patrick Laithier, Denis Leroux, Régis Ligier, Roland Martin, Gilles Robert, Bruno Todeschini (visioconférence), Pierre Vaufrey, Pierre Vuillemin, Pierre-Jean Wycart.

Absents excusés :

- Mesdames Maryse Mainier, Nathalie Pepe-Aubry,
- Messieurs Patrick Bertin, Serge Cagnon, Fabien Cartier, Anthony Mérique, Paul Moureaux, Denis Nappez, Serge Orny,

Observateurs :

- Monsieur Yannick Nancy

Monsieur le Président ouvre la séance et remercie Monsieur Régis Ligier pour son accueil au sein de la commune de Maîche.

Le comité valide à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente : 05 mars 2020.

Approbation à l'unanimité.

Madame Dominique Mollier a été élue secrétaire.

➤ POINT D'INFORMATION SUR LA DEMARCHE DE CREATION DU PNR

A ce jour 75 communes ont délibéré favorablement ainsi que l'ensemble des communautés de communes et le département du Doubs. Aucune commune n'a délibéré défavorablement. Le délai d'adhésion initialement prévu le 20 mai a été repoussé au 07/09 par la loi d'urgence sanitaire qui suspend les délais des procédures administrative.

La région a écrit aux communes n'ayant pas délibéré pour leur donner le nouveau délai en les incitant à voter avant l'été.

Le PETR a communiqué vers l'ensemble des communes et des communautés de communes pour les informer de la situation.

La création du Parc est donc de fait repoussée, le calendrier est maintenant le suivant :

- Jusqu'au 07 septembre : Délibération des communes
- 20 septembre : finalisation du rapport d'AP
- 13 novembre : Délibération de la région
- Transmission du dossier par le préfet de région pour solliciter l'avis final.
- Février 2021 : Avis final CNPN, FPNRF, Etat
- Mai / Juin 2021 : Création du PNR pour 15 ans

Ce retard de 6 mois dans la création du PNR a des conséquences budgétaires pour le PETR qui ne pourra pas bénéficier dès le début 2021 des participations statutaires liées au PNR des communes, du département et de la région ainsi que de la contribution de l'Etat, cela représente un montant total de 330 000 € reportés.

Les crédits de préfiguration 2020 de la région sont maintenus notamment pour la création de 2 postes inscrit au budget 2020 du PETR à partir du mois de septembre.

Des travaux sont en cours avec le CD 25 et le CRBFC pour compenser ce montant sous forme de subventions mais cela suppose une capacité d'autofinancement du PETR.

A partir du 2nd semestre 2021 nous espérons le démarrage du PNR et le versement des participations statutaires.

Nous proposerons une réunion de bureau pour étudier ces perspectives.

➤ MESURES PRISES PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Le télétravail a été mis en place à partir du 16 mars et reste en vigueur bien que maintenant assoupli. Des mesures ont été mises en place dans les locaux pour respecter la distanciation sociale. Les agents disposent des moyens de se protéger.

Un agent a été placé en autorisation d'absence partielle.

Les déplacements restent limités au strict nécessaire.

➤ ETAT D'AVANCEMENT DES DOSSIERS

▪ URBANISME

▪ POURSUITE DES TRAVAUX SUR LE PADD

Depuis début mai travail avec l'AUDAB sur la structure/plan du PADD et sur son contenu : Un nouveau plan, différent du plan de la Charte du PNR : véritable progression entre les 4 grandes parties du plan

Plan :

- parties 1 et 2 : on pose les enjeux, les problématiques → protection / valorisation
- partie 3 : on spatialise, on organise : où / comment
- partie 4 : on explique comment faire en fonction des choix retenus : quelle quantité ? / de quelle manière ?

▪ LANCEMENT DE LA CONSULTATION DAAC

- Consultation lancée le 14 mai 2020
- Date limite de réception des offres : 11 juin 2020
- Aide régionale de 50 % à solliciter avant la notification du marché
- Commission d'appel d'offres spéciale à constituer + commission en charge du suivi du DAAC

▪ DEFINITION D'UNE METHODOLOGIE POUR TRAVAILLER SUR LES PROBLEMATIQUES DE DENSITE / CONSOMMATION D'ESPACE

En préparation : ateliers de sensibilisation sur les formes urbaines : rentrée 2020. Etudes de l'AUDAB permettant d'alimenter ces ateliers à partir d'exemples sur le territoire.

Ceci afin de pouvoir poursuivre les travaux et d'investir le SCoT : objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) en 2050 et -50% en 2030 qui a été fixé dans le SRADDET.

M Bole pose la question des modalités d'application du ZAN.

M le Président lui répond qu'il est prévu qu'il soit appliqué à l'échelle des SCOT dans le SRADDET qui doit être approuvé prochainement par la région. De nombreuses PPA ont introduit des remarques sur ce point. Aujourd'hui, faute d'approche claire au niveau national il nous appartient de définir une approche locale de cette règle. Un travail spécifique est conduit avec l'AUDAB actuellement.

▪ AMI ADEME « LA PLANIFICATION URBAINE AU SERVICE DES STRATEGIES BAS CARBONE ET TRAJECTOIRES 2°C »

Le PETR du Pays Horloger : lauréat de cet AMI fin 2019 pour un accompagnement du CEREMA sur ces thématiques dans le cadre de son SCoT. 6 jours nous sont spécifiquement dédiés.

Objectif de l'accompagnement : sensibiliser sur la consommation d'espace et la mobilité liée et de traduire ce sujet de manière opérationnelle dans le SCoT:

- Juin 2020 : accompagnement sur la sensibilisation : utiliser l'outil Clim'Urba pour la prise en compte des enjeux air énergie climat dans le PADD en cours
- Octobre 2020 : atelier de sensibilisation à la réduction de la consommation d'espace
- Février - Mars 2021 : atelier de travail sur la traduction dans le DOO

▪ ENTREES DE BOURGS

Reprise de l'étude en cours sur les entrées de bourgs :

- Conventions à mettre à jour ;
- Finalisation en 2020 des études sur Maîche et Le Russey ;
- 2021 : Morteau/les Fins + ZA Noël Cerneux + guide méthodologique.

▪ TOURISME

▪ DOSSIERS EN COURS

COVID : Taxe de séjour report du versement de la taxe par les hébergeurs au 25 septembre

Site Internet de l'office de tourisme : Finalisation des fiches TOPO randonnée pédestre et création des fiches VTT (en cours), relectures et propositions de corrections du site internet de l'OT au fur et à mesure de l'avancement de la construction, tri de photos à partir de la photothèque pour le

site internet, réalisation de fiches pour le site Internet OT : les points de vue du Pays Horloger, les points de « baignade, fraîcheur », sélection des sites naturels et visites à faire en Suisse, les tables de pique-nique, les sites d'escalade.

Les chemins de la contrebande (suivi et prospections sur la communication digitale, en cours)

■ SITUATION GENERALE DU TOURISME

Données CRT

La filière tourisme est la plus sinistrée du pays, hébergements, activités, bars restauration, elle est constituée d'une majorité de petites ou très petites entreprises.

1,3 millions d'euros de plan d'investissement massif en fonds propres de la CDD pour développer et soutenir le tourisme en France, s'ajoutent au plan d'urgence tourisme de 6 milliards d'euros de prêts garantis par l'état. 65000 entreprises ont déjà pu en bénéficier (France).

Etude BPI HORWATH sur les perspectives de sortie de crise (réalisée entre le 30/03 et le 23/04/20)

En dépit des mesures d'aides financières, l'impact de la crise sur les entreprises du tourisme sera massif, brutal et sans doute durable. Reprise de l'activité touristique actuelle liée au déconfinement.

- Impact sur l'emploi se fera sentir à partir du 3ème trimestre
- Réserve de consommation des français → épargne
- Vacances → sujet secondaire
- 70% des français effectuent habituellement 1 voyage par an,
- Priorité → retrouver famille et amis → hébergement non marchand
- Destinations connues et rassurantes en France
- Incertitude → Réservations au dernier moment
- Touristes internationaux 2020 année blanche

Enquête CRT pour évaluer l'activité durant la crise sanitaire, mesurer les conséquences et les stratégies à mettre en place.

- 1228 réponses dont 55% d'hébergeurs régionaux : 14% sont toujours ouverts, 60% avaient des projets de développement avant la crise et 21% restent confiants, 8% craignent le dépôt de bilan – 1 professionnel sur 5 a mis en place des initiatives d'actions solidaires ou de diversification.
- Pour 80% des professionnels, perte de chiffre d'affaire comprise entre 75% et 100% en avril et mai
- 72% des structures sont fermées en totalité au 3 mai. 6% envisagent de ne pas rouvrir (manque de rentabilité, et difficulté pour résoudre les problèmes de sécurité sanitaire)
- Réouverture partielle prévue avant le 1er juillet
- Réouverture totale étalée dans le temps

Fond d'urgence et plan de relance de la Région Bourgogne Franche-Comté

- 4 millions débloqués pour le tourisme entièrement utilisés, un 2ème palier est envisagé.
- 1500€ à 6500€ d'aides par entreprises défiscalisées issues du fond de solidarité état/région
- 1500€ d'aide forfaitaire issue du fond de solidarité territorial région et intercommunalités

- Fond d'urgence COVID-19, hôtels, campings, gites de groupes, meublés chambres d'hôtes 3000€, meublés et chambres d'hôtes 5000€ autres types, cumulables avec le fonds de solidarité national
- Prêt rebond élargi aux entreprises du tourisme
- + de 1000 dossiers déposés sur l'aide régionale, instruction rapide des dossiers pas possible d'avoir de chiffres pour le département du Doubs pour le moment
- Service dédié téléphonique à la région et espace site internet dédié sur les dispositifs, chiffres clefs, initiatives solidaires, tendances...
- Mise en place d'une cellule de crise : newsletter envoyée chaque semaine à 25000 professionnels.

Communication CRT – Opération sortir chez vous :

- Réunion des 8 départements pour parler d'une seule voix et agir ensemble
- Positionnement et arguments de communication du CRT autour d'un mode de vie sain, aspiration à se reconnecter à la vie, à la nature, à ses proches au travers de petits plaisirs à partager en toute simplicité, une exigence absolue de sécurité qui sera décisive dans les choix → espaces ruraux 40% des Français sont prêts à partir dans leur région
- Redécouvrir les trésors de notre territoire, nos paysages, notre ambiance, notre culture
- « sortirchezvous.fr » Site mis en ligne à partir du 25 mai avec des offres accompagnées par la région. 25 épisodes de témoignage vidéo
- Stratégie de communication avec série de film vidéo
- Montagnes du Jura : Communication sur le marché intra-régional cible habitants BFC - Communication extra-régionale Ile de France, Grand Est, régions voisines pour cibler une clientèle famille à moins de 3 heures des grandes agglomérations – film publicitaire F2 – M6 – BFM

Les enjeux du tourisme durable

- La société change et le tourisme aussi
 - o Cette crise associée à la crise du climat → prise de conscience des enjeux environnementaux
 - o Voyageurs : 9/10 sont attentif à cette problématique et 7/10 veulent partir en voyage éco-responsable – Taux de progression annuel 20%
- Les voyageurs sont sensibles :
 - o Habitat : construction avec des matériaux naturels, piscine à phyto-épuration....
 - o Energie : photovoltaïque, Eolien, lampe détection de présence...
 - o 3 R : Réduire, réutiliser, recycler...
 - o Gastronomie : manger sain, bio, potager...
 - o Partage : location, prêt de vélos, partenariat avec LPO....

Accaparée par la gestion de la crise, la région a reporté sa réponse sur la mise en œuvre d'un nouveau contrat de station à l'échelle du PNR.

M Binétruy indique que la CCVM a plusieurs projets prévus dans le contrat de la CCVM qui devront y être reportés comme le regroupement des musées horlogers dont les études sont en cours, la ferme musée du Pays Horloger ou le chemin des rencontres qui est confronté à des difficultés pour obtenir les autorisations de passage. Il est important que chacune des collectivités s'interroge sur les opérations qu'elle souhaite intégrer au futur contrat.

Mme Vuillemin indique que la BPI a bien joué son rôle de soutien des entreprises mais s'inquiète de la capacité des entreprises lorsqu'il faudrait rembourser les sommes avancées.

M le Président indique qu'en complément des mesures annoncées par la région, un plan est annoncé par le département du Doubs. Il sera annoncé le 22 juin. Il est délicat à mettre en œuvre car le département ne dispose plus de la compétence développement économique.

Mme Mollier confirme l'intérêt renouvelé des locaux pour le Saut du Doubs.

Mme Rognon souligne toutefois un problème d'incivilités sur les chemins.

▪ LUXE & TECH

▪ ACTIONS DE L'ASSOCIATION

Salon Micronora :

- est annulé, reporté en septembre 2021 selon les mêmes conditions
- un évènement (type journée de conférence et/ou microtech days) aura peut-être lieu cette année aux dates initialement prévues.

Salons :

- L'ex-salon Baselworld a été annulé sur 2020 et 2021
- EPHJ déplacé à la semaine 38 (septembre) est le seul salon de la profession à priori maintenu cette année. Luxe&Tech envisage une participation exceptionnelle à ce salon pour soutenir les adhérents

Pôle des Microtechniques :

- Monsieur Boyer quitte la présidence du PMT et il a proposé son successeur Laurent DESCHAMPS (ancien DG du site de Besançon d'AMPHENOL-FCI (connectique), ancien membre du conseil de direction de l'UIMM du Doubs et administrateur du CFAI Sud-franche Comté (Centre de Formation des apprentis de l'industrie).
- les statuts sont modifiés pour refléter la hausse de la partie « prestation de services » et augmenter ainsi la partie autofinancement
- la labellisation n'est toujours pas validée

▪ SITUATION DE LA FILIERE LUXE :

En raison de la crise sanitaire liée au COVID 19 :

- Le secteur du luxe prévoit une baisse de l'ordre de 30% pour 2020
- Retour prévu au niveau de 2019 pas avant 2023
- Reprise pas avant début 2021
- Timide reprise en Chine (attention aux effets d'annonce)
- Interrogations sur les nouveaux modes de consommation post COVID? Frénésie d'achat ? Achat raisonné ? Changement vers d'autres types d'achat bien-être ?
- Ventes très faibles : beaucoup de boutiques encore fermées à travers le monde, peu de trafic aérien, tourisme au point mort
- Report et/ou annulation de commandes massifs
- Poursuite des projets en cours mais gel des nouveaux développements de produits
- Activité à hauteur de 40% en horlogerie encore trop importante par rapport à la demande clients -> création d'un stock chez les fabricants en plus du stock dans les boutiques
- Crainte de licenciements massifs dans le secteur horlogerie et plus largement luxe

Impact sur les entreprises de luxe & tech :

- La quasi-totalité des entreprises s'est arrêtée entre 2 et 3 semaines et a demandé le recours au chômage partiel. Certaines ont sollicité des PGE et des reports de charge.
- Elles ont réouvert leurs portes avec une reprise à partir de la mi-avril avec une charge de travail de l'ordre de 40 à 50% par rapport à l'année précédente.
- L'organisation interne avec roulement des équipes, la mise à disposition de masques, gels ainsi que les nouvelles règles sanitaires sont en place et bien acceptées par les personnels
- Pas ou peu de nouvelles commandes et pas de visibilité pour fin d'année
- Beaucoup d'inquiétude pour l'avenir, crainte de licenciements massifs. 1 entreprise particulièrement en difficulté.
- Lien avec la Région, la CCI pour transmettre les dispositifs d'aide et pour faire remonter des pistes de travail pour l'après Covid
- Diffusion de liste d'entreprises BFC réalisant des produits spécifiques Covid

M Bole confirme cette analyse, l'automne s'annonce très compliqué de part et d'autre de la frontière. Les chiffres sont très pessimistes. Pour le commerce, les commerçants s'interrogent sur la manière dont ils doivent refaire leur stock et sur la manière dont la consommation va reprendre. Par ailleurs, il indique que la BPI a été très réactive auprès des entreprises en difficulté, ce qui n'a pas toujours été le cas des banques qui ont été plus frileuses et ont proposé des taux élevés malgré la garantie de l'Etat. Par ailleurs c'est le dispositif de chômage partiel qui a été le plus sollicité. Toutefois, ce dispositif est en place jusqu'en août, ce qui laisse craindre un mois de septembre douloureux. Il n'y a actuellement plus d'intérim ni de CDD en Suisse comme en France.

Mme Vuillemin confirme la réactivité de la BPI et les difficultés avec les banques. Elle s'inquiète des différents paliers de remboursement qui risquent de s'avérer difficiles pour les entreprises. Cependant, en ce qui concerne son activité, elle observe une reprise rapide qui s'accompagne de nombreuses demandes de devis.

M Frigo note que quelques entreprises s'en sortent. Il serait intéressant d'observer sur quels marchés elles se situent.

M Ligier partage globalement ce qui a été dit tout en précisant que de nombreux PGE ont été faits avec des entreprises. Toutefois, c'était difficile avec des entreprises déjà fragiles avant la crise.

M Bole ajoute que pour la relance, il faudra probablement engager autant de moyens que ceux engagés pour faire face à la crise.

▪ MILIEUX NATURELS

▪ CONTACTS AVEC LES PARTENAIRES POUR PREPARER UN PROGRAMME D'ACTION

Travail avec les associations naturalistes sur le territoire, les thématiques abordées sont les mesures phares de la Charte. Cela aurait pour objet d'identifier un programme d'action et d'animation. Ces structures sont la LPO, FDC25, CEN BFC, CBNFC, SMIX, Les Gazouillis du Plateau.

▪ THEMATIQUE DU KARST

Il s'agit d'une thématique majeure à aborder, tant au niveau scolaire que grand public, pour la connaissance de ces milieux spécifiques.

Un travail est en cours avec le CPIE du Haut-Doubs pour valoriser les travaux qu'ils ont conduits sur notre territoire en partenariat avec l'agence de l'eau.

▪ THEMATIQUE HAIE ET TVB

Il s'agit d'un projet porté par la fédération des chasseurs du Doubs, sur la base d'une initiative « biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Il s'agit d'une médiation pour la préservation du réseau de haie existant, de l'implantation d'arbres champêtres et d'animations/sensibilisations auprès du grand public, des élus et des scolaires sur les enjeux liés à la préservation de la ressource en eau sur le périmètre du PNR du Doubs horloger

▪ ACTUALITES

- Casse cailloux : recrudescence de signalements en cette période de confinement. Rappel : les agriculteurs doivent se conformer « à un dispositif de demande préalable d'intervention sur des affleurements rocheux » auprès de la DDT.
- Projet éolien du Crêt des Ours : l'ensemble de la population et des acteurs doivent être impliqués dans ce projet et pas seulement les habitants des villages d'implantation. Nous allons demander que toutes les études soient faites et de façon précise (durée et qualité). Attention particulière sur les volets Avifaune, Chiroptère, Milieux humides, Paysages et patrimoines, Forêt, Natura 2000, Concertation... en lien avec les dispositions de la Charte.

▪ SAVOIR-FAIRE DE MECANIQUE HORLOGERE ET DE MECANIQUE D'ART

Le Projet Interreg Arc Horloger pour la mise en œuvre de l'inscription des savoirs de mécanique horlogère et de mécanique d'art au patrimoine mondial immatériel de l'humanité. Le projet Interreg a été déposé la semaine dernière par les chefs de files, arcjurassien.ch côté suisse et Grand Besançon Métropole côté français. Nous attendons la réponse en décembre.

Nous lancerons le marché sur notre WP début septembre. L'inscription n'est pour le moment pas retardée par la crise sanitaire.

➤ PERENNISATION DU POSTE D'ATTACHE DE CHARGE DE MISSION URBANISME

Le poste de chargé de mission urbanisme/aménagement du territoire a été créé par délibération le 06/03/2014 pour une durée limitée et prend fin en 2020.

Il convient de créer un poste permanent à temps complet de « chargé de mission urbanisme et aménagement durable ». L'emploi est susceptible d'être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 2.

La rémunération de ce poste sera indexée sur la grille des attachés territoriaux.

Le niveau de recrutement sur ce poste est fixé au bac +3.

Le chargé de mission urbanisme et aménagement durable est chargé de l'information, la sensibilisation et la formation des élus et des habitants, l'accompagnement opérationnel des communes.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au budget, chapitre 012.

Le poste est occupé par Marie-Laure Carette depuis le 30/03/2015, elle a bénéficié d'un CDD de 3 ans renouvelable une fois. Le CDD arrive à terme le 29/03/2021.

Approbation à l'unanimité

➤ CREATION DE DEUX POSTES D'ATTACHE (TRANSITION ENERGETIQUE ET URBANISME)

Monsieur le Président propose de procéder à la création de deux emplois permanents d'attaché territorial dans les conditions suivantes à compter du 1er septembre 2020 :

- le poste de chargé de mission Transition énergétique et mobilités du projet de PNR est un poste à temps complet soit 35h/semaine.
 - o Cet agent aura la charge de coordonner la politique de transition énergétique du PNR (Orientation 2.2 de la charte) ainsi que la mise en œuvre des PCET et PCAET.
 - o Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi LOM et de la définition des bassins de mobilités, cet agent aura la charge d'accompagner le développement des mobilités durables sur le territoire.
- le poste de chargé de mission Urbanisme et Aménagement Durable du projet de PNR est un poste à temps complet soit 35h/semaine.
 - o Dans le cadre de la mise en œuvre du PNR, cet agent aura pour mission, au sein du Pôle aménagement, architecture et paysages de mettre en œuvre les orientations 1,2, 1,3 et 2,1 de la charte.

Le niveau de recrutement sur ces postes est fixé au bac +3 minimum.

Les chargés de mission seront rémunérés selon la grille indiciaire du grade d'attaché territorial.

Les emplois sont susceptibles d'être pourvus par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 2.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012

Approbation à l'unanimité.

➤ MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION DAAC

Monsieur le Président propose que la commission DAAC soit formée par les membres du bureau du Pays Horloger.

Approbation à l'unanimité.

➤ POINT SUR LE RECRUTEMENT CLS

La 1ère série de recrutement n'a pas abouti, le relais sera assuré par l'ARS.

Un nouveau recrutement va être lancé.

M Robert indique que l'ARS est très présente sur le territoire notamment dans la mise en œuvre de la CPTS.

M le président annonce que l'ARS viendra présenter la mise en œuvre du CLS lors du prochain comité syndical.

➤ DIVERS

• **Déménagement**

Le bail est en cours de préparation. Le déménagement aura lieu à la fin de l'été

• **Renouvellement du comité**

Le PETR relève du cadre des syndicats mixtes fermés car il est composé exclusivement d'EPCI.

La première réunion de l'organe délibérant du syndicat mixte doit se tenir au plus tard le vendredi de la quatrième semaine qui suit l'élection de l'ensemble des présidents des EPCI membres.

Comme le dispose l'article L. 5711-1 du CGCT, suite à l'application de la loi « Engagement et Proximité » pour l'élection des délégués des EPCI à fiscalité propre, le choix de l'organe délibérant peut se porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

La désignation des représentants de l'intercommunalité dans les syndicats n'est pas obligatoire dès l'installation du conseil communautaire, et peut être effectuée ultérieurement - mais toujours au scrutin secret et à la majorité absolue.

La prochaine séance aura lieu le 2 juillet sur le territoire de la CCPR

Le Président
Denis Leroux

